

Abdel YOUSFI

Syndicat CGT JTEKT Irigny
CS 7 000 1
Zone Industrielle du Broteau
69540 Irigny

Monsieur Bruno LE MAIRE

Ministre de l'économie, des finances et de la relance
139, rue de Bercy
75012 Paris

Irigny le 22 octobre 2020

Monsieur le Ministre,

Notre syndicat CGT vous alerte sur la situation de l'entreprise JTEKT à Irigny dans le Rhône. La direction du groupe JTEKT entend supprimer 762 emplois, soit 43 % des 1760 salariés présents. Déjà, avec la crise due à la COVID-19, la direction a mis un terme aux contrats précaires de 150 intérimaires en permanence sur le site et multiplié les mesures de chômage partiel.

Elle annonce également son intention de délocaliser les développements de la R&D en Inde et en Roumanie. Ce qui entraînerait une réduction importante d'emplois d'ingénieurs, cadres et techniciens au centre de recherche présent sur le site d'Irigny où travaillent 920 salariés.

L'entreprise est spécialisée dans la fabrication des systèmes de direction des voitures particulières et des trafics. C'est un équipementier important de l'industrie automobile qui équipe les modèles automobiles dont ceux de nos deux constructeurs nationaux, PSA et Renault.

Cet ancien arsenal a été repris par Renault dans les années 70. Renault a mis au point le système de direction assistée qui répondait au besoin des automobilistes et permis le développement de l'entreprise. Dans les années 80 et 90, Renault céda l'entreprise au groupe japonais Koyo qui la céda ensuite au groupe japonais JTEKT détenu par Toyota, 1^{er} constructeur automobile mondial.

Il y a quelques années, les deux systèmes de directions hydrauliques et électriques étaient produits sur le site. Au début des années 2000, les directions électriques furent délocalisées en Tchéquie sur les sites de Pizen et Folnijska provoquant l'arrêt de ces productions sur le site qui se spécialisa sur le « système de direction hydraulique ».

Le groupe JTEKT obnubilé par la recherche de rentabilité, décidait en 2016/2017, de délocaliser ces productions à Tanger au Maroc. Des investissements importants furent réalisés afin que très vite ce nouveau site démarre avec un taux de profitabilité élevé.

L'usine de Tanger a été inaugurée il y a un an, le 9 octobre 2019. Elle a coûté plus de 20 millions d'€. Le directeur exécutif de JTEKT Corporation, Hirofumi Matsuoka, a fait savoir que c'était la première implantation de JTEKT sur le continent africain, faisant part de l'ambition du groupe de s'agrandir davantage pour devenir leader en Afrique des productions des systèmes de direction !

L'usine de Tanger compte deux lignes de production, la première de colonnes manuelles (directions hydrauliques) et l'autre pour la production des systèmes de direction électrique, qui ont démarré en 2020. La montée en charge s'échelonne sur 2019 et 2020, avec une capacité annuelle prévue de 300.000 systèmes de direction et 700.000 colonnes manuelles à destination des usines marocaines et européennes des constructeurs automobiles internationaux. Ainsi, après les avoir délocalisées, JTEKT renverra ses productions sur le marché européen dont celui de la France où elles étaient auparavant réalisées avec pour effet d'aggraver le déficit de notre balance commerciale.

JTEKT est donc rentré dans la phase de gestion des conséquences sociales de cette délocalisation. C'est un véritable désastre social, humain et industriel qui se prépare avec la suppression dans un premier temps de 762* emplois pour parvenir à 850 sur les 3 ans. Toutes les catégories de salariés sont touchées, les ouvriers à la production et l'ensemble des ICT.

Les effets seront dramatiques dans les villes environnantes de la Métropole de Lyon avec la montée du chômage et de la pauvreté, d'autant que la suppression de ces 850 emplois causera la destruction d'au moins 3000 emplois dans la sous-traitance industrielle et des services liés à JTEKT.

Notre syndicat CGT rejette et combat ces décisions qui après celles de Renault, de PSA, de Valéo, de Renault Trucks Vénissieux affaiblissent l'ensemble de la filière automobile et les tissus locaux.

Il estime criminel de vouloir briser un tel potentiel humain, avec un haut niveau de compétences et de savoirs-faire qu'il a fallu des années à construire et qui a mobilisé des sommes considérables, et d'autant plus que le groupe JTEKT a perçu depuis 2012, plus de 20 millions d'€ au titre du CICE et plus de 31 millions au titre du CIR auxquels s'ajoutent les diverses subventions de la Métropole de Lyon et de la Région ainsi que les exonérations de cotisations dues à a pratique des bas salaires.

Ces décisions de JETKT Irigny brisent toute perspective de développement, notamment la participation de JTEKT à la reconquête en France, d'activités utiles à notre filière automobile, en particulier les solutions visant à protéger le climat, la santé, avec des voitures populaires propres.

Notre syndicat sollicite donc l'État afin qu'il use de tous les moyens à sa disposition pour faire obstacle à ces projets mauvais pour notre industrie, l'emploi et les territoires. Il vous demande de favoriser les propositions alternatives que nous faisons, qui sont crédibles, efficaces et cohérentes.

Notre syndicat propose que Renault, PSA et JTEKT passent un accord d'intérêts mutuels prévoyant l'engagement de Renault et de PSA d'équiper leurs voitures destinées à notre marché national, de systèmes de direction fabriqués et montés à Irigny. Cela représente au minimum 1 million de voitures/an à équiper et donc autant de systèmes de direction à produire. Ce qui suppose de sauvegarder les emplois, les compétences, les savoirs-faire et les outils de production.

Cela est possible, ne nécessite pas d'investissement important, les lignes de montage sont en place avant qu'elles ne soient expédiées au Maroc comme la direction de JTEKT entend le faire en fin d'année, au moment où le site sera fermé pour congés et chômage partiel.

Il propose également que JTEKT Irigny devienne le référent français pour étudier, concevoir, mettre au point et industrialiser sur le site, les systèmes de direction spécifiques aux véhicules électriques. Renault et PSA ont pour objectif de produire en 2021, au minimum 100 000 voitures électriques. C'est donc un marché porteur qui va bousculer le marché automobile français. Nous devons nous y préparer dès maintenant.

JTEKT pourrait avoir, pour ces directions spécifiques à la voiture électrique, des coopérations très étroites avec Renault pour la réalisation d'un projet de petit véhicule électrique populaire dédié à l'usage quotidien et produit en France. Une démarche semblable pourrait être entreprise avec PSA.

Les voitures électriques produites actuellement sont trop chères pour être accessibles au plus grand nombre. Il n'y aura pas de lutte efficace contre le réchauffement climatique si l'accès à la mobilité durable reste à la minorité aisée des grands centres urbains. Comme le droit à la santé, au logement, à l'éducation, à l'énergie, le droit à la mobilité durable doit devenir un droit fondamental.

Il est urgent devant la situation faite aux uns et aux autres dans la filière automobile de renforcer les coopérations entre constructeurs et avec les équipementiers pour des projets innovants répondant aux besoins des populations, à une mobilité durable ouverte à tous et à l'intérêt général.

Ce n'est pas de court-termisme motivé par la recherche du profit pour le capital qu'ont besoin les salariés de la filière ainsi que les populations. Ils ont besoin d'une vue sur le long terme, avec une mobilisation exceptionnelle des moyens humains et financiers dont l'argent des banques, pour inventer et produire des projets novateurs et imposer aux directions des entreprises des réponses sociales, crédibles et cohérentes, nécessaires à leur réalisation.

C'est avec ces motivations et en urgence que notre syndicat vous sollicite afin que le scandale provoqué par le groupe JTEKT ne voit pas le jour.

Nous vous demandons Monsieur le Ministre de recevoir une délégation de notre syndicat CGT pour vous exposer de vive voix notre analyse et nos propositions.

Nous pensons que face à la gravité de la situation, l'État ne peut rester spectateur, il ne peut laisser faire. Il doit être acteur. Sachant qu'il détient encore une part des actions du groupe Renault qui

l'autorise à faire connaître son point de vue à la fois, sur les dégâts humains, industriels et territoriaux que JTEKT va provoquer et sur les propositions que nous formulons et qui impliquent le groupe Renault qui au regard des fonds publics qu'il perçoit devrait montrer l'exemple dans la mise en œuvre de propositions alternatives à la casse sociale.

Monsieur le ministre, devant une telle situation, nous pensons que la représentation nationale doit être saisie afin qu'elle intervienne pour aider l'État à protéger l'emploi, le potentiel industriel de la France et ses territoires mis à mal. Nous faisons donc connaître notre courrier aux députés.

En espérant avoir été entendu, veuillez Monsieur le Ministre dans l'attente recevoir par avance nos remerciements et nos respectueuses salutations.

Monsieur Abdel YOUSFI

Secrétaire du Syndicat CGT JTEKT Irigny

*** Comment la direction pratique pour supprimer 762 emplois ?**

La direction a une stratégie à deux volets :

- l'une à JALY (Japan Automotive Lyon) qui occupe 820 salariés et un volant permanent de 150 intérimaires en moyenne ;
- l'autre pour les 940 salariés de JEU Europe présents sur le site.

En effet, à Irigny cohabitent sur le même site, les salariés de JALY dont l'essentiel sont des ouvriers de production et les salariés de JEU Europe essentiellement des Techniciens, Ingénieurs, Cadres et Agents de Maîtrise qui travaillent au Centre de recherche et sur certains postes liés à la production.

Pour JALY la direction refuse d'annoncer un chiffre global de suppressions d'emplois et ne veut pas d'un PSE. Elle confirme néanmoins les chiffres avancés par la CGT. Elle se fixe des objectifs en % à atteindre rapidement en utilisant toutes les possibilités de la législation :

- 5 % de départs en retraite anticipée ;
- 10 % de rupture de contrat avec les salariés qu'elles jugent inaptés car souffrant de troubles musculo-squelettiques. Pour eux c'est la double peine, la destruction de leur santé avec des conditions de travail terribles et maintenant jetés comme des kleenex et le chômage !
- 10 % de ruptures conventionnelles individuelles (une rupture conventionnelle collective obligeait la direction à négocier avec les syndicats) ;
- 45 démissions ;
- enfin des licenciements secs à ajuster en fonction des démissions et des départs en retraite qui pourraient être au nombre de 30 à 50.

Selon ces données, le syndicat CGT évalue à 450 emplois ciblés à JALY. auxquels s'ajoutent 312 techniciens, ingénieurs ou cadres sous statut JEU Europe présents à Irigny et ciblés par le PSE annoncé le 10 septembre par la direction. Cela fait un total de 762 suppressions d'emplois sur le site, soit 43 % des effectifs actuels.

Dans une récente réunion, répondant à la question : Quels sont vos objectifs d'emplois à 3 ans la direction a répondu « qu'elle se fixait à trois ans : de 1700 salariés, ils ne seraient plus que 50 %, soit 850 dont 70 % ne seraient pas à la production. Il resterait donc : 255 ouvriers à la production dont 150 intérimaires, et 595 ICT. »